



LOU GRILHOUN

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE



Grillonaises, Grillonnais,

Après quinze mois de crise sanitaire, il semblerait que, d'après les derniers chiffres, l'épidémie recule mais nous devons rester prudents.

Grâce au respect des consignes sanitaires et à la vaccination, nous pouvons espérer vivre un été conforme à nos attentes. Il est grand temps que l'économie dans son ensemble retrouve tout son potentiel, les associations leurs activités et que nous puissions partager à nouveau des moments de convivialité qui nous font tant défaut.

Cependant, compte tenu des contraintes gouvernementales encore bien présentes tout le mois de Juin (couvre-feu, jauge, gestes barrières...), j'ai décidé de ne réouvrir les salles communales que le **1er Juillet 2021**.

Comme de coutume, au mois d'avril, votre Conseil Municipal a validé les comptes 2020 de la Commune ainsi que le budget 2021. A la faveur d'une gestion saine et rigoureuse, aucune augmentation de la fiscalité n'aura lieu cette année encore malgré d'importants investissements prévus, comme la mise en sécurité de la route de Richerenches ou la rénovation du chauffage des écoles et de la salle des Fêtes.

Il est à noter que désormais, pour compenser la perte de la taxe d'habitation, chaque commune se verra attribuer la taxe départementale sur le foncier bâti soit 15,13%. Notre nouveau taux communal sera donc de 38,03%.

Comme vous le savez sans doute, les 20 et 27 juin se tiendront les élections Départementales et Régionales. Mais, crise sanitaire oblige, nos deux bureaux de vote seront déplacés dans des espaces plus vastes (détail à l'intérieur), garantissant ainsi le respect des gestes barrières.

Enfin, pour terminer ces quelques lignes, je tiens à vous remercier toutes et tous pour le civisme et la patience dont vous avez fait preuve dans la traversée pénible de cette crise.

Prenez bien soin de vous.

Très cordialement.

Le Maire, Jean-Marie GROSSET

Informations et contacts...

MAIRIE DE GRILLON

Le Lundi :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi jeudi et vendredi :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mercredi matin de 9h00 à 12h00

fermé l'après-midi

Tél.: 04.90.35.00.81

Site internet : www.grillon84.fr

LE POINT INFORMATIONS

Horaires d'été du 02 mai au 31 octobre 2021

Du lundi au vendredi

De 09h00 à 12h00

Et de 14h30 à 18h30

Tél.: 04.90.35.08.87

Mail : pjgrillon@orange.fr

BIBLIOTHEQUE DE GRILLON

Du mardi au vendredi :

De 15h00 à 18h30.

Le samedi de 10h00 à 12h30

Tarifs :

Adultes (plus de 18 ans) : 10 €

Enfants (moins de 18 ans) : Gratuit.

Tél.: 04.90.35.00.81

Par mail. : bibliotheque.grillon@orange.fr

<https://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org>

NUMÉROS UTILES

Communauté des Communes : 04.90.35.01.52

Ordures Ménagères CCEPPG : 04.90.35.38.12

Les encombrants (sur inscriptions, tous les 1^{ers}
lundi de chaque mois) : 0.800.835.888

SAUR (eau et assainissement) : 04.83.06.70.03

Déchetterie - VALREAS - 04.90.37.49.31

Vaucluse Numérique (Fibre) 0 809 54 00 84

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le lundi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les mardis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Le mercredi matin de 09h00 à 12h00 (fermé l'après-midi)

Tél.: 04.90.35.00.81

Informations sur le budget communal

Compte administratif 2020

1- Budget de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2020 s'élève à **335 948,87 €**

Recettes de fonctionnement : 1 661 500,94 €

Dépenses de fonctionnement : 1 325 552,07 €

2- Budget d'investissement

L'année 2020 aura permis la réalisation de plusieurs investissements sur la commune comme :

- Achèvement du programme de voirie 2019
- Acquisition du mobilier de la Bibliothèque
- Achèvement de l'agrandissement du cimetière
- Pour les écoles : le plan bibliothèque, les jeux extérieurs de la maternelle

Soit des recettes d'investissement de : **333 860,62 €**

Et des dépenses d'investissement de : **433 464,92 €**

Budget prévisionnel 2021

1- Budget de fonctionnement

Les dépenses estimées pour l'année 2021 s'élèvent à **1 467 252,00 €** pour **1 575 117,00 €** de recettes.

2- Budget d'investissement

Le montant prévisionnel des travaux d'investissement est de **1 310 500,00 €** dont l'essentiel se décompose ainsi :

- Voirie 2020 et 2021
- Restauration du tableau de l'Eglise « Saint Sébastien »
- Chauffages des écoles, crèche et cantine
- Plan Ecoles numériques
- Route de Richerenches
- Mini Stadium
- Restauration de la salle des Fêtes

3- Budget Eau et Assainissement :

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement situé dans le canal, ont été retardés pour effectuer une étude « Loi sur l'Eau ». Ces travaux s'élèvent à 140 000 € et sont financés à 80 % soit 49 000 € par l'Etat, 21 000 € par le Conseil Départemental et 42 000 € par l'Agence d'eau.

Les subventions aux associations 2021

Merci aux associations qui ont renvoyé leur dossier de demande de subvention 2021. La pandémie de COVID-19 les a fortement touchées en 2020 dans leurs activités, dans leurs effectifs surtout pour celles à caractère sportif. L'année 2021 a débuté de la même manière avec encore des contraintes pour réaliser les actions projetées. Devant cet état de fait, les subventions ont été dans la plupart des cas accordées. Une régularisation éventuelle se fera lors de l'examen des demandes 2022. Voici le tableau des subventions allouées aux associations lors de la séance du Conseil Municipal du 8 mars dernier.

Associations	Montant
La Prévention Routière	100,00 €
Maison Familiale Rurale RICHERENCHES	200,00 €
Association Randolance	100,00 €
Association Maison des Chrétiens	100,00 €
ASDP foot-ball GRILLON GRIGNAN	5 500,00 €
Association des Anciens Combattants	100,00 €
Ass. Les Pétanqueurs Grillonnais	650,00 €
Amicale des pompiers	100,00 €
Association Arabesques	500,00 €
Association Minuscules	1 700,00 €
Association Majuscules	1 000,00 €
Association Comité jumelage	900,00 €
Amicale Personnel	2 240,00 €
Association les Grillons d'automne	620,00 €
Association chasse	300,00 €
Jeux Grillonnais	200,00 €
ANACR 26	100,00 €
Rayon de Soleil (ex Boutique alimentaire)	400,00 €
Restaurants du Cœur Vaucluse	400,00 €
La vie en Boutis	100,00 €
Festival des Nuits de l'Enclave	1 500,00 €
Théâtre du Rond-Point	1 200,00 €
CLIC Haut Vaucluse	400,00 €
DDEN	50,00 €
30 Millions d'Amis	350,00 €
Association Cha La La	100,00 €
TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	18 910,00 €

Comme chaque fois, les associations qui ne figurent pas dans ce tableau n'ont pas été retenues car, soit elles bénéficient d'une aide matérielle de la Commune, soit elles n'ont pas demandé de subvention pour cette année, soit encore, leurs ressources ont paru suffisantes aux membres de la Commission et du Conseil.

Parlons travaux ...

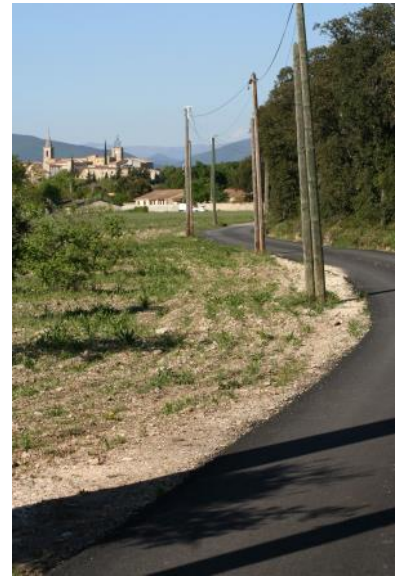
VOIRIE COMMUNALE

Comme prévu, le programme 2020 a été réalisé en fin d'année. Cinq chemins communaux ont été rénovés soit en partie, soit en totalité à savoir :

- Le chemin des Combes
- Le chemin du Cimetière
- Le chemin d'Authèze
- Le chemin de l'Excavateur
- Le chemin de la Calamande
- La rue St Paul de Joliette

Le coût total de ses opérations s'est élevé à 168 000€ soit une économie de 30 000€ par rapport à l'enveloppe budgétisée de 200 000€. La Commission des travaux va, dans les prochaines semaines, préparer le programme 2021 avec un enveloppe de 100 000€ prévue au budget.

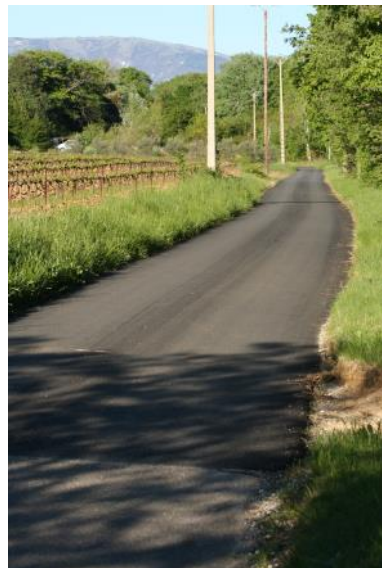
CHEMIN D'AUTHEZE



CHEMIN LA CALAMANDE



CHEMIN DES COMBES



Parlons travaux ...

CHEMIN DU CIMETIERE



CHEMIN DE L'EXCAVATEUR



ROUTE DE RICHERENCHES

Après l'enfouissement des réseaux électriques et télécom, la rénovation de l'éclairage public, nous nous sommes d'ores et déjà attachés à la réfection de la chaussée. Après beaucoup de réflexions, de discussions entre la commission des travaux et notre maître d'œuvre, il a été décidé d'aménager cette voie en chaussée à voie centrale banalisée CHAUCIDOU.

En effet, il est nécessaire sur cet axe de surtout limiter la vitesse et donner plus de sécurité aux cyclistes et aux piétons. Un tel projet va demander du temps, non seulement pour le finaliser mais aussi pour la recherche des financements. L'enveloppe, compte tenu de la longueur à rénover, sera conséquente, auquel va se rajouter le changement de la conduite de l'eau potable et de tous ses branchements.

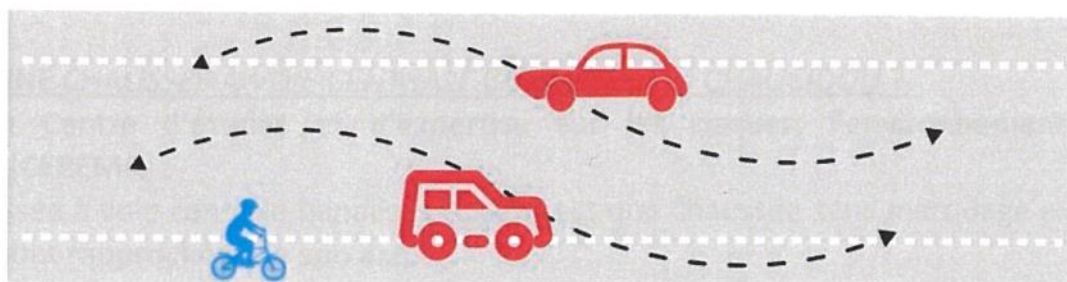
De plus amples informations sur le fonctionnement de cette nouvelle chaussée, encore peu utilisée en France, vous seront données ultérieurement.

Le concept de chaucidou

La voie centrale n'a pas de marquage. Elle est réservée aux véhicules à moteur qui y circulent dans les deux sens.

Les deux roues circulent sur les bas-côtés appelés rives.

Lorsque deux véhicules à moteurs se croisent, ils empruntent la rive de leur côté.



Élections Départementales et Régionales

ÉLECTION—VOTE PAR PROCURATION

Cette année, les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Et si vous êtes absent ?

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez désigner un électeur qui votera à votre place le jour des élections. Vous devez choisir un électeur dans la même commune.

Vous pouvez faire cette démarche :

- ~ **A l'aide du téléservice MaProcuration** (<https://www.service-public.fr>). Vous renseignez votre formulaire de demande en ligne et recevez une référence d'enregistrement. Si vous devez obligatoirement aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat, votre passage sera plus rapide. Vous n'aurez qu'à présenter votre référence et votre pièce d'identité. Une fois validée, votre procuration sera transmise automatiquement à votre commune et vous serez informé par courriel dès que la mairie aura instruit votre procuration.
- ~ **A l'aide d'un formulaire disponible sur internet**. Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal et présenter une pièce d'identité.
- ~ **A l'aide d'un formulaire disponible à la gendarmerie, au commissariat, au tribunal**. Vous devrez la remplir sur place et présenter en personne une pièce d'identité.

A savoir : pour les élections des 20 et 27 juin 2021, un électeur peut recevoir jusqu'à deux procurations.



IMPORTANT ELECTIONS

Exceptionnellement

pour le bon déroulement et le respect des règles sanitaires lors des élections Départementales et Régionales qui se dérouleront le même jour les
20 et 27 juin,

je vous informe que nous sommes dans l'obligation de déplacer les bureaux de vote comme suit :

Le bureau de vote N°1, situé habituellement à la mairie sera transféré à la salle des Fêtes, route de Grignan.

Le bureau de vote N°2, situé habituellement à la salle du 3^{ème} Age sera transféré à la salle multi-activités, Bibliothèque, Avenue du Comtat

Comptant sur votre compréhension, Le Maire,
Jean-Marie GROSSET

Sur la commune...

LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN SE DÉVELOPPE...

Depuis un an, le marché hebdomadaire s'étoffe progressivement ! Autour un marchand de fruits et légumes, fidèle au poste depuis plus de 10 ans, se sont installés deux stands : l'un proposant des fromages et yaourts de chèvres fermiers, l'autre permettant de découvrir divers fromages dont certains italiens, olives, saucissons, plats préparés.

Une semaine sur deux, l'offre est complétée par du miel de producteur et des plantes aromatiques et médicinales et depuis le mois d'avril, le « Coq Hardi » propose ses poulets et viandes rôties, en alternance, les deux autres semaines.

A noter : depuis le samedi 1er mai, un « marché des beaux jours » renforcera désormais l'offre alimentaire proposée aux Grillonnais, dans le cadre convivial de la place de la Bourgade. Il se déroulera tous les premiers samedis du mois de mai à octobre : plats à emporter, produits de la ferme, fleurs, jus de fruits, pâtés et savons...

Dates à retenir : 5 juin, 3 juillet, 7 août, 4 septembre et 2 octobre 2021.



Cette année, **le Marché Artisanal**, en collaboration avec La Balade des Artisans, aura lieu le jeudi 29 Juillet de 17h00 à 23h00 et le mardi 17 Août de 9h00 à 18h00, place de la Bourgade.

Vous trouverez lors de ce marché des artisans d'art, des producteurs, créateurs et artistes locaux de qualité.

Plus de renseignements au 06.73.54.81.13.



Sur la commune...

SAINT SÉBASTIEN : LE RETOUR

Après plusieurs mois passés dans l'atelier de Mme CHASTEL, le tableau de Saint Sébastien a enfin repris sa place dans notre église Sainte Agathe. Très endommagé, ce tableau méritait bien une rénovation pour la sauvegarde de notre patrimoine. Le coût de cette opération s'est élevé à 10 800€.



Avant rénovation



Après rénovation

LES CLOCHES SONNENT SONNENT !!!



Pendant quelques mois vous aviez remarqué que certaines cloches s'étaient tues. En effet, la vétusté du système électrique et les orages de 2020 furent à l'origine de ce désagrément.

D'importantes réparations ont été effectuées par l'entreprise BODET, notre prestataire. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. Les sons des cloches ont retrouvé leur place dans l'environnement familial et quotidien de notre village.

Cette remise en état nécessaire s'est élevée à 7 923€.

La page des écoles

PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE POUR NOS ÉCOLES

Dans le cadre du plan de transformation numérique de l'enseignement, ouvert par l'Education Nationale afin de doter les écoles en matériel informatique et numérique, les appels à projets de nos deux écoles ont été retenus en juin dernier.

Cette dotation qui permettra de recevoir un équipement en ordinateurs portables, tablettes, vidéoprojecteurs, bornes WIFI pour nos écoles est financé à parts égales par la commune de Grillon et le Ministère de l'Education Nationale. L'enveloppe financière avoisine les 20 000 €. Un appel d'offres a été lancé avec quatre entreprises.

Si les conditions de commandes de ces nouveaux matériels ne sont pas trop affectées par la crise économique que nous traversons, nos deux écoles pourraient commencer à réaliser leurs projets dans le courant du 1er trimestre de l'année scolaire à venir.

Informations diverses

RECENSEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES DE 16 ANS

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Pour cela, vous devez vous rendre au secrétariat de la Mairie de votre commune muni de votre livret de famille et de votre pièce d'identité. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte, veuillez vous adresser au centre du service national de Nîmes au 04.66.02.31.73



PERSONNES ÂGÉES VULNERABLES

Les personnes qui souhaitent être recensées pour le Plan Canicule, le Plan d'alerte Grand Froid ou encore récemment la crise sanitaire du Covid-19 peuvent se faire connaître en mairie au 04.90.35.00.81 où un registre est destiné aux personnes isolées, fragiles et ce, sans limite d'âge. En cas de déclenchement du plan par la Préfecture, toutes les personnes inscrites à ce registre seront appelées par téléphone et aidées si besoin. Merci aux Grillonnais de porter un regard bienveillant envers leurs voisins ou proches âgés ou fragiles. N'hésitez pas à faire part de vos éventuelles inquiétudes en mairie.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Informations diverses

DÉCLARATION MEUBLÉS DE TOURISME

La Communauté des Communes de l'Enclave des Papes – Pays de Grignan a mis en place gratuitement l'outil DECLALOC CERFA, une plateforme destinée aux hébergeurs, accessible sur <http://declaloc.fr>. C'est une plus-value pour les hébergeurs qui peuvent effectuer la déclaration de leurs meublés de tourisme ou chambres d'hôtes, d'un changement de capacité, de propriétaire... Cet outil permet de dématérialiser les CERFA des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, de chez vous, sans avoir à vous déplacer en Mairie.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...). Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, place de parking...). Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Île de France). Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre. Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1ère et à la 2ème date d'anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable). Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement : www.taxe-amenagement.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver, dans le respect de la loi, une solution amiable à un différend entre 2 parties. Il doit rester neutre et éviter de privilégier une partie par rapport à l'autre. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge et il peut intervenir avant ou après que la justice soit saisie. Le recours au conciliateur est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Quelles sont ses missions ? Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Le conciliateur peut intervenir pour les litiges suivants :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen...)
- Différents entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes (impayés, malfaçon de travaux...)
- Litiges en matière de droit rural

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le conciliateur en téléphonant à la mairie de Grillon au 04.90.35.00.81, à Maison France Services à Valréas au 04.90.65.62.40 ou par mail à luc.jelodin@conciliateurdejustice.fr.

Rappel - Incivilités



* Les déjections canines

Sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. **En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).**

* Lutte contre les bruits de voisinage

Nous vous rappelons l'article 8 de l'arrêté Préfectoral du Vaucluse mentionné ci-dessous : « Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tel que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables (samedi inclus) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

* Stationnement gênant des véhicules

Le Code de la route (articles R 417-1 et suivants) comprend plusieurs dispositions relatives au **stationnement des véhicules**. Le non-respect de ces règles constitue une infraction routière et entraîne une sanction pouvant aller jusqu'à **135€**.

* Brûlage des déchets verts

Pour rappel, il est interdit de brûler des déchets verts à l'air libre. Cela concerne : l'herbe après tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies ou arbustes, les débroussaillage et les épluchures de fruits et légumes. Il est possible de les déposer à la déchetterie de Valréas ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel. Le brûlage des déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende de 450 € .



Etat-civil

NAISSANCES

- ~ Jade, Marielle, Pierrette HAAS
Le 06 Décembre 2020
- ~ Gabin, Fabien, Damien LE DROG OFF
Le 13 Avril 2021



MARIAGES

René, Michel, Jean-Louis DAVIN
Et
et Léna, Claude ARCHIMBAUD

Le 10 Avril 2021



DECES

- ~ Robert, Alphonse LAMBERT : le 02 octobre 2020
- ~ Viviane, Julienne CHAMPAGNE veuve LACOMBLE D : le 17 octobre 2020
- ~ Antoine DURAN : le 25 Novembre 2020
- ~ Josiane, Pierrette, Simone COURT veuve EYDOUX : le 25 novembre 2020
- ~ Paul, Robert, Julien VERGIER : le 26 novembre 2020
- ~ Maurice, Erwin DANTZER : le 29 janvier 2021
- ~ Odette, Marcelle BOULANGER veuve VIDREQUIN : le 04 mars 2021
- ~ Michelle, Bernadette BOYER : le 17 mars 2021



Les heures culturelles et estivales à Grillon...

Théâtre du Rond Point de VALREAS

Dans le cadre de notre partenariat de décentralisation avec le théâtre du Rond-Point de VALREAS, **1^{er} spectacle** : le **Vendredi 9 juillet à 19h45** sera donné, Place Emile COLONGIN au Vialle :

"Roméo et Juliette (presque)" d'après Shakespeare par le Théâtre du Kronope

Mise en scène Guy Simon avec Anaïs RICHETTA, Loïc BEAUCHÉ

Deux amants. Deux familles rivales. Un amour impossible. Quand votre vie et vos sentiments sont régis par une querelle ancestrale. Comment s'aimer ? Comment vivre au grand jour son amour jugé ?

Le Kronope nous peint cette ode à l'amour sous forme inédite de théâtre de rue, composée des couleurs et de l'effronterie propres à la compagnie. Deux personnages au brin de folie prononcé nous offrent un moment de partage, de dérapage **cartoonesque et poétique. Tout public/durée 1H**

* **2^{ème} spectacle** : le 31 juillet à 21h30, Place Emile COLONGIN (Vialle) : « **Jusqu'à ce que la mort nous sépare** » de Rémi de Vos, mise en scène C CRISTOPHOLI et avec S LABHAR, J LEVASSEUR et B QUETEL.

Simon revient chez sa mère à l'occasion de la crémation de sa grand-mère. La visite surprise d'Anne, l'amie d'enfance et amour de jeunesse de Simon annonce des retrouvailles émouvantes....

Le mardi 3 août : Lecture Estivale, lecture théâtralisée : "Histoires de mots"

Le mardi 10 août : Lecture Estivale, lecture théâtralisée : "Histoires de pierres"

Elles se dérouleront à la Maison des Chrétiens, Faubourg sous - Vialle à GRILLON à 19h00

Lectures Estivales : Libre participation au chapeau. **Spectacles** : ADULTE 13 € REDUIT* 8 € ENFANT** 5 €



TRP : « Roméo et Juliette (presque) »



TRP : « Jusqu'à ce que la mort nous sépare »

Les heures culturelles et estivales à Grillon...

Festival des Nuits de l'Enclave 2021

Cette année pour sa 55^{me} édition, le Festival des Nuits de l'Enclave présentera à GRILLON 2 fois le même spectacle « Ceux qui penchent » sur 2 soirées : **Dimanche 18 et samedi 24 juillet**

Dim. 18 juillet 2021 : 1ère partie : 15h00 > 17h00 2ème partie : 18h00 > 20h00

Sam. 24 juillet 2021 : 1ère partie : 18h00 > 20h00 2ème partie : 21h30 > 23h30

Durée : 20 minutes par monologue, 4 monologues par séance. Dès 14 ans

CDDV Prod Mise en scène : **Gilbert Barba**

Un spectacle sur mesure fait maison ! « *Les Gens qui penchent* » sont des tranches de vies, des moments d'intimité, pleins d'humour et de tendresse. Les 8 personnages dérapent, sortent des lignes et leurs angoisses provoquent en nous le rire. Mais ce rire n'est jamais grossier ! La proximité avec ces personnages singuliers nous oblige à pencher avec eux. C'est à la fois divertissant, léger et grave. » **Gilbert Barba**



Festival de Nuits de l'Enclave : « Ceux qui penchent »

LES GRILLONNADES

L'agenda de votre village

Compte tenu du contexte actuel et les nouvelles mesures prises pour lutter contre la pandémie du Covid-19, les manifestations annoncées ci-dessous sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution de cette crise sanitaire et des futures annonces gouvernementales.

Les Jeux Grillonnais

Les jeux Grillonnais sont ouverts à tous le lundi et le samedi à partir de 14H00. Nous espérons que cette année 2021 nous permettra de réorganiser nos concours, animations et repas. Des boules sont mises à disposition pour toute personne souhaitant s'initier à la boule Lyonnaise, ainsi que des jeux de cartes pour les moins courageux.





10e

folivres

SAMEDI 12 JUIN 2021

GRILLON

MAISON MILON « Le Vialle »

Journée du Livre
— Le Terroir —

10H00 - 18H00

INVITÉS

ANDRÉ BUCHER - JEAN DHERBEY - DOMINIQUE LIN
JUSTINE VIGNE - BRUNO DOUMAISSELLE

Animations - Expositions
Espace livres - Dédicaces - Produits du Terroir

Entrée libre et gratuite - Restauration et buvette sur place (Conditions sanitaires en vigueur)



L'Association Familiale de Grillon organise des activités permettant de contribuer au bien-être des familles.

Un atelier **gymnastique** pratiquée salle des fêtes de Grillon, permet de retrouver ou de conserver la forme, dans une **ambiance conviviale** avec **20 heures de cours par semaine** dispensés par 4 professeurs diplômés. Une cotisation forfaitaire modique ouvre l'accès à l'ensemble des cours.

Nous avons été particulièrement impactés par les mesures de protection contre la COVID, et, malgré une volonté affirmée de tout faire pour continuer nos cours avec le maximum de sécurité pour nos adhérents, nous avons dû les interrompre à deux reprises, tout en continuant à verser le salaire à notre salariée et à accompagner nos Professeurs autant que possible en complétant les indemnités Gouvernementales.

Dans le même esprit, nous avons réouvert nos cours dès que possible, en extérieur si nécessaire et si les conditions météo le permettaient.

Venez tester gratuitement nos cours, vous serez probablement séduit par au moins l'un d'eux :

CAF (cuisses abdos fessiers)	Renforcement musculaire ciblé au rythme de la musique pour conserver ou retrouver le tonus.
Cross Training	Méthode d'entraînement par répétition dans un temps imparti pour travailler l'ensemble des groupes musculaires avec un maximum de résultats. Adapté pour tous niveaux.
Cirque	L'art du cirque à Grillon : jonglerie, souplesse et équilibre, pour les 7-13 ans en vue d'un spectacle en fin d'année,
Fit'body	Renforcements musculaires avec éventuellement l'utilisation d'accessoires (poids, bande élastique ...)
Gym douce	D'entretien pour tout public, coordination, souplesse, tonus musculaire, travail de tout le corps...
Gym dynamique	Rythmée et soutenue, renforcement musculaire, cardio, endurance...
Gym spéciale séniors	Équilibre, prévention des chutes, mémoire, préserver l'autonomie, travailler sans douleur ...
Gym Stretch	Étirement, souplesse, école du dos, anti-stress, pour tout public.
Pilates	Travail des muscles profonds en adéquation avec la respiration. École du dos, équilibre, posture.
Stretching	Étirement, souplesse, école du dos, anti-stress, équilibre, pour tout public.
YOGA	Dans un respect total, le yoga nous permet de vivre le moment présent, être ici et maintenant. Tout en apaisant notre corps et libérant notre esprit en suivant notre souffle.
Zumba	Programme d'entraînement physique complet : méthode ludique de fitness qui enchaîne des pas dansés pour se dépenser et se sculpter sur de la musique latino-américaine.
Zumba enfants	Séance ludique où les enfants s'amuse à danser sur des chorégraphies adaptées tout en stimulant leur coordination et leur équilibre,

Les cours sont ouverts à tous âges, toutes conditions physiques, et leur grande diversité permet à chacun de trouver celui ou ceux qui lui convient. **Il est possible de commencer à tout moment de l'année** et d'essayer gratuitement durant deux séances. L'inscription peut se faire sur place aux heures de cours, ou au Point Info de la Mairie de Grillon, sans aucune formalité.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site : <http://www.gafgrillon.fr>

Et nous questionner par mail à l'adresse : mail@gafgrillon.fr



Patrimoine Grillonnais

Le **dimanche 20 Juin 2021**, l'Association du Patrimoine Grillonnais organise son vide-greniers.

On vous attend nombreux sur la Place de la Mairie.



Comité du Jumelage

GRILLON - SYROS (GRECE)



Mis en sommeil à cause de la pandémie de Covid, le COMITE n'a pu se réunir ni offrir à ses adhérents toutes ses activités habituelles.

Mais les cours de GREC MODERNE ont quand même eu lieu, par vidéo, chaque semaine (débutants et avancés), grâce à notre professeur, Ivka PETIT.

Nous nous retrouverons en Septembre avec de nouveaux projets (dances grecques et sorties).

D'ici là passez un bel été et portez-vous bien.

Renseignements pour les cours, les danses, les projets au 04 90 37 42 96 (Mme DAYDE).

Les Enclavés

L'association « les enclavés » reprend ses activités avec en préparation une nouvelle pièce de théâtre (comédie). Une femme et un homme ont rejoint la compagnie. Nous sommes en contact avec d'autres groupes (professionnelles et amateurs) pour faire des représentations (toujours avec le style humoristique).

Pour ces nouvelles pièces des nouveaux décors vont être créés ! Les personnes qui désirent nous rejoindre nous recherchons des techniciens (confection, montage des décors, son et lumière...).

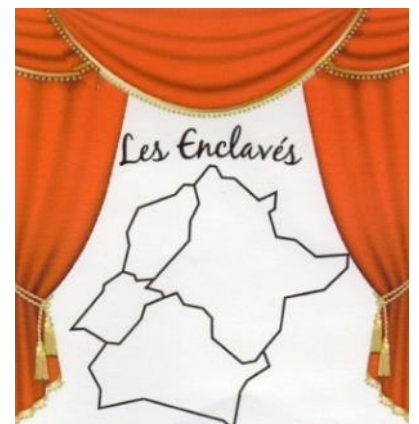
Tout cela dans la bonne humeur !

Pour nous joindre !

Un mail : lesenclaves@emailasso.net

Une page Facebook :

<https://www.facebook.com/marietherese.lesenclaves.1/>





Après une fin de saison 2019/2020 marquée par l'arrêt en Mars des compétitions suite à la Covid , la reprise en août 2020 s'effectuait normalement , il fallait quand même constater une baisse importante des effectifs surtout chez les jeunes (- 25%).

Nous avons réussi à engager chaque équipe mais avec des effectifs limités . 3 U8/9 , 2 U11 , 2 U13 en foot à 8, 1 U15 , 1 U18 et 2 seniors en foot à 11.

L'ensemble se comportait bien et même très bien pour les U13 qualifiés en coupe et avec 4 victoires et 2 nuls en championnat. La triplette de coachs Luc, Bertrand et Fred apportant une belle dynamique et de réelles compétences footballistiques .

Les U11 avec une équipe forte de quelques individualités et s'appuyant sur un bon collectif réalisent des matches de qualité dans le jeu et prolifique en buts. Et ce n'est pas pour déplaire à l'expérimenté coach Lolo et à Micka.

Un seul plateau à Pierrelatte pour les U7/U8/U9 avec 4 équipes et là encore de très belles choses dans le contenu et dans l'état d'esprit .Un encadrement de soixantaines pour ces petits avec Bernard D. , Bruno M. et Bernard Barthélémy ancien président de l'Étoile Sportive de Grignan.

Les U18 débutent la saison correctement et auraient sans doute joué les troubles fêtes pour une montée en D2 avec Jean Claude et Sébastien à la manette. Plus difficile pour les U15 de Tito (Christophe Boyer) avec une grosse majorité de 1ère année , les débuts sont compliqués. Avec une bonne présence aux entraînements du sérieux et un coach aguerri , l'ensemble aurait progressé.

Les seniors, premiers en piste, réalisent un début de saison à la hauteur des objectifs fixés avec un bon parcours en Coupe de France suivis par un public nombreux . Avec de la présence aux entraînements sous la houlette de Pascal, Manu et Thierry , les débuts en championnat sont prometteurs pour les 2 équipes .

Malheureusement tout a pris fin, en partie, avec ce retour au confinement en novembre. L'autorisation de la fédération de reprendre les entraînements en décembre, nous a permis de ne pas perdre le lien avec nos licenciés.

Les plus jeunes ont moins souffert du manque de compétition, et des U7 aux U15 , la présence aux entraînements était très correcte, identique à la normale (hors Covid).

Ce fut un peu plus dur en U18 et trouver le bon créneau n'a pas été simple. La fin de saison s'est déroulée avec les seniors le samedi matin. Mais c'est en seniors que le manque de présence a été le plus important. Bien entendu, au vu du contexte sanitaire, aucune manifestation n'a pu avoir lieu, aucun sponsor n'a été démarché et les ressources du club se sont limitées aux cotisations et aux subventions de nos mairies que nous remercions une nouvelle fois pour leur soutien.

Le club prévoit une Journée Fête des Associations, un samedi de septembre, avec Foot à 5 le matin et pétanque l'après midi. Chaque association sera contactée quand une date sera retenue.

Le club met en place des actions diverses pour retrouver des effectifs et redynamiser l'activité qui risque d'être impactée par ces longs mois d'absence de matches. Pour les 2016/2015 filles et garçons, le club proposera des animations autour de la motricité, une découverte de l'activité physique à travers les jeux de balles et plus particulièrement le foot le samedi matin et mercredi plus foot.

Il faut attendre la rentrée pour avoir une idée des effectifs, mettre en place les équipes et l'on pourra se donner les objectifs sportifs pour 2021/2022.

Mention à Romain Vallos qui a intégré le Lycée Briffaut à Valence en section arbitrage.



Association Randonnée Pédestre RANDOLANCE

CALENDRIER RANDONNEES : MAI, JUIN, JUILLET 2021

DATE	CIRCUIT	Heure Départ	Lieu de rendez-vous	Animateur	Téléphone renseignements	Par- cours km	Dénivelé en mètres	Km Rte A / R Temps	Observations
Judi 3 Juin	PERTUS COL DE FONTCOMBRAN Plaisians 26	9 h 00	Place de la Poste MIRABEL / BARONNIES	Guy	06 86 94 56 17	14,500	450		Facile
Dimanche 6 Juin	LA MONTAGNE DE BUC MEVOUILLON 26	9 h 00	Eglise de STE JALLE	Francis	06 43 13 31 27	16,300	690		Moyen
Judi 10 Juin	Rando 1/2 journée LES CREVASSES DE CHANTEMERLE 26	14 h 00 *OU	Place du Village CHANTEMERLE	Claude	06 73 21 24 04 06 32 15 21 33	8,400	215		Facile * OU (Cette balade peut avoir lieu le matin si il fait trop chaud se renseigner auprès de l'Animateur)
Dimanche 13 Juin	LES BALCONS DU POUZIN 07	9 h 00	Parking vers l'Eglise au POUZIN	Guy	06 86 94 56 17	15,500	677		Moyen (Jolis sentiers en ter- rassé, 2 petites montées assez raïdes)
Judi 17 Juin	LE BARRY et ses Cu- riosités BOLLENE 84	9 h 30	Parking du Barry à St Pierre Bollene	Francoise Monique	07 68 84 01 03 06 80 59 01 94	14	350		Facile (Apportez vos lampes torches ou frontales)

CALENDRIER RANDONNEES : MAI, JUIN, JUILLET 2021

DATE	CIRCUIT	Heure Départ	Lieu de rendez-vous	Animateur	Téléphone renseignements	Parcours km	Dénivelé en mètres	Km Rte A / R Temps	Observations
Dimanche 20 Juin	LA DENT DE RETZ 07	8 h 30	Parking Piscine d'été ST PAUL 3 CHA- TEAUX	Martine Jacques	06 77 19 40 09	13,500	500		Facile
Jeu di 24 Juin	Rando 1/2 journée LA TRAPE D'AIGUE- BELLE 26	14 h 00 *OU	Directement Parking au MONASTERE	Claude	06 73 21 24 04 06 32 15 21 33	8	200		Facile * OU (Cette balade peut avoir lieu le matin si il fait trop chaud se renseigner auprès de l'Ani- mateur)
Dimanche 27 Juin	ENTRE VAISON ET SEGURET 84	8 h 30	Parking Cimetière STE CATHERINE VAISON	Raymond	06 13 01 25 95	15,500	405		Facile
Jeu di 1 ^{er} Juillet	LE PAS DES ONDES CORNILLON/OULE 26	8 h 30	Parking au LAC DES ONDES	Guy	06 86 94 56 17	12	460		Facile (Apportez maillot de bain et serviettes)
Dimanche 4 Juillet	LA SERVELLE DE- PUIS AUCELON 26	8 h 00	Place du Four à Pain AUCELON	Guy	06 86 94 56 17	17	720		Moyen
POUR LA MARCHÉ NORDIQUE : RENDEZ VOUS TOUT LES MARDIS ET VENDREDIS MATIN.PARKING SALLE DES FETES DE GRILLON. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS TEL A RAYMOND : 06 13 01 25 95									

SI VOUS VOULEZ PLUS DE RENSEIGNEMENTS POUR LE RDV TEL A L'ANIMATEUR CORRESPONDANT.

**MERCD'AVOIR AUSSI AVEC VOUS VOTRE MASQUE A METTRE AVANT ET APRES LA RANDO, PETITE FIOLE DE
GEL HYDRO.**

Campus Connecté de Grillon



Pour la seconde année, le Campus Connecté de Grillon « Hauts de Provence » accueille tous les bacheliers qui viennent d'obtenir leur diplôme et qui souhaitent poursuivre leurs études dans une formation à distance (BTS par le CNED, Licence, Formations en santé...) ; à tous les adultes qui souhaitent reprendre leurs études ou se réorienter dans la perspective de « la formation tout au long de la vie ». Nous ouvrons également nos portes aux lycéens décrocheurs qui, n'ayant pas obtenu le Baccalauréat, souhaiteraient préparer un Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) leur permettant de poursuivre des études supérieures ou de passer des concours.

Le Campus Connecté ne délivre pas de diplôme mais offre à ses étudiants une structure d'accueil et met à leur disposition des espaces de travail (individuel et collectif), du matériel (poste informatique équipé des principaux logiciels/connexion Internet THD/photocopieur...). Des tuteurs assurent un accompagnement individualisé au plus près des besoins et spécificités de chacun ainsi que collectif afin de créer une dynamique de travail positive et une vie étudiante.

Vous pouvez venir visiter le Campus le mardi après-midi et / ou nous contacter :
par téléphone au 07 69 84 39 58 ou de préférence par courriel : contact@hautsdeprovence.fr

Vous pouvez également consulter notre site Internet à l'adresse suivante :
<http://campusconnecte.hautsdeprovence.fr/>

LOU GRILHOUN N° 20
La Lettre d'Information de la Commune de Grillon - 10 Avenue du Comtat - 84600 GRILLON
04 90 35 00 81
Directeur de la publication : **Jean-Marie GROSSET**

Rédaction et conception : **Commission Communication**
Imprimé par **Enseigne84** (1000 exemplaires) - Dépôt légal : Juin 2021